



MAIRIE DE FORGES

COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

DU 22 MARS 2013

Présents : BERNARD Micheline, BARITEAU Philippe, RENOU Gérard, BERNARD Gilbert, BARIL Maryline, LAFOND Chantal, LAFORGE Fabienne, METTEN Laëtitia, SAUNIER Luc et TERRIEN Philippe.

Absente et excusée : BOURDON Céline donnant pouvoir à LAFORGE Fabienne

Secrétaire de séance : BERNARD Gilbert

Le quorum étant atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte à 20H45.

L'ordre du jour est le suivant :

- **Approbation du compte-rendu du 15 février 2013**
- **Budget primitif 2013**
- **Vote des taxes**
- **Travaux « rue de la Mairie »**
- **Fonds de concours de la Communauté de Communes**
- **Réforme des rythmes scolaires**
- **Voirie communale**
- **Consultation d'architectes pour les travaux de l'église**
- **Questions diverses**

- **Approbation du compte-rendu du CM du 15 février 2013**

Adopté à l'unanimité.

- **Budget primitif 2013**

Mme le Maire présente le projet de budget 2013.

Celui-ci s'équilibre à 930 199,36 € au titre de la section de fonctionnement et à 615 503,61 € pour la section investissement.

Mme le Maire présente la liste des projets pour 2013. Ceux-ci peuvent s'établir ainsi :

- Voirie communale : 79 820 € (en investissement) + 26 750 € (en fonctionnement) cela concerne les chemins de la Beltrie, des Chaumes et de la Maisonnette + les chemins des Pierrières, des Roches et la rue des Sœurs.
- Atelier Municipal : 40 500 € (agrandissement, électricité et assainissement)
- Squat des Jeunes : 18 000 € (agrandissement)
- Ecole Communale : 9 000 € (régulation du chauffage)
- Mobilier divers : 6 000 €
- Matériels agents : 6 000 €
- Etat civil : 3 500 € pour la numérisation des actes (fonctionnement)

- **Vote des taxes**

Compte tenu de l'état des finances communales, taux d'endettement raisonnable, annuités d'emprunts également. A la suite du débat, Mme le Maire propose, qu'en 2013, les taux des différentes taxes locales (taxe d'habitation = 11,44%, taxe sur le foncier bâti = 22,71% et taxe sur le foncier non bâti = 68,06%) ne soient pas augmentés.

Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

- **Travaux « rue de la Mairie »**

Mr BARITEAU, 1^{er} adjoint, explique que ces travaux sont programmés au budget 2013. Ils doivent se dérouler pendant la période estivale 2013 et comprennent une partie « enfouissement des réseaux » et l'autre partie incluant la réfection complète de la rue, ainsi que la réfection totale du parking de la Mairie.

Coût des travaux : 261 000 € dont 134 690 € à la charge de la commune.
Subventions sollicitées : 80 000 € (fonds des amendes de police) + 24 310 € (fonds de concours CDC).

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

- **Fonds de concours de la Communauté de Communes**

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que, suite à la dissolution de la CDC « Plaine d'Aunis » fin 2013, il convient de répartir les actifs entre les communes qui vont rejoindre la nouvelle Communauté de Communes « Aunis-Sud » (avec Surgères) et celles qui rejoindront la CDA de La Rochelle. Compte-tenu des bons résultats financiers dégagés par la CDC « Plaine d'Aunis » et après calculs, la commune de Forges peut prétendre à un fonds de concours d'un montant de 24 310 €.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

- **Réforme des rythmes scolaires**

Mme le Maire expose les difficultés à mettre en œuvre cette réforme dès la rentrée scolaire 2013/2014, compte tenu de l'implication du groupe scolaire avec la crèche parentale des « Bambins d'Aunis au titre des vacances scolaires et le CLSH. D'autre part, la plupart des autres communes de la CDC ayant opté pour une mise en œuvre de la réforme à la rentrée 2014/2015, il apparaît plus raisonnable de différer celle-ci.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

- **Voirie communale**

Question reportée au prochain conseil.

- **Consultation d'architectes pour les travaux de l'église Saint Laurent**

Mme le Maire informe le conseil Municipal qu'elle a sollicité les Bâtiments de France pour avis, quant à la marche à suivre compte-tenu du classement de l'édifice, afin de réaliser des travaux de rénovation.

Le Conseil Municipal a délibéré pour lancer la consultation de cabinets d'architectes pour une maîtrise d'œuvre et solliciter des subventions auprès de la D.R.A.C, du Conseil Général et de la Région Poitou-Charentes.

- **Questions diverses**

Mr Philippe TERRIEN et Mme Fabienne LAFORGE expliquent que le projet de « Jardins Familiaux » lancé à l'automne dernier a recueilli 8 demandes de particuliers pour y participer, il convient donc de prendre une décision quant à la mise en œuvre de cette initiative dès cette année.

- Questions diverses

Mme le Maire explique que la 1^{ère} hypothèse retenue par la Commission ne peut se concrétiser suite à un différend entre l'exploitant et le propriétaire de la parcelle envisagée et qu'il convient donc de trouver une autre solution.

Il a été décidé de contacter Messieurs Claude JOUSSELIN et Michel BARITEAU qui, sait-on, auraient décidé de ne plus exploiter des parcelles qu'ils cultivaient jusqu'à présent, afin de reprendre celles-ci et les proposer à nos « candidats jardiniers ». Messieurs BERNARD Gilbert et TERRIEN Philippe sont chargés du dossier. Une réunion d'information des futurs jardiniers est programmée pour le vendredi 29 mars à 18h00 à la salle du conseil en Mairie avec les intéressés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit.